

COMPIÈGNE, le 15.3.2025

Mesdames et Messieurs
les membres titulaires
du Conseil d'Agglomération

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Gestion des Assemblées

Réf: CRF/LGT

☎ : 03.44.40.73.38

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le prochain **Conseil d'Agglomération**, se réunira le :

Jeudi 3 avril 2025

à 20 h 00

**Salle du Conseil Municipal-
Hôtel de Ville de Compiègne**

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les projets de délibérations contenant une note de synthèse explicative de l'affaire soumise à délibération.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez faire appel à votre suppléant ou donner pouvoir à un autre conseiller communautaire du Conseil d'Agglomération.

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,



Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

COMPIÈGNE, le 15.3.2025

**Mesdames et Messieurs
les membres suppléants
du Conseil d'Agglomération**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Gestion des Assemblées

Réf : CRF/LGT

☎ : 03.44.40.73.38

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le prochain **Conseil d'Agglomération**, se réunira le :

Jeudi 3 avril 2025

à 20 h 00

**Salle du Conseil Municipal-
Hôtel de Ville de Compiègne**

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les projets de délibérations contenant une note de synthèse explicative de l'affaire soumise à délibération.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement,

Le Président,


Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise



**Conseil d'Agglomération
du jeudi 03 avril 2025
Salle du Conseil municipal**

**ORDRE DU JOUR
(Rapports Joint)**

PROCES-VERBAL

1 - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil d'Agglomération du 6 mars 2025

FINANCES

2 - Approbation des comptes de gestion 2024 de Monsieur le Receveur

3 - Vote des comptes administratifs 2024

4 - Affectation des résultats de l'exercice 2024 du budget Principal et des budgets annexes (Aménagement, Champ Dolant, Transport, Déchets, Hôtel de projets, Résidence pour personnes âgées, Gens du Voyage, Aéroport, Assainissement, SPANC, Eau potable, Tourisme)

5 - Inscription du complexe "piscine-patinoire de Mercières" à Compiègne au titre des équipements sportifs d'intérêt communautaire

6 - Vote des budgets primitifs 2025 des budgets Principal, Aménagement, ZAE le Champ Dolant, Transport, Déchets, Hôtel de projets, Résidence pour personnes âgées, Gens du Voyage, Aéroport, Tourisme

7 - Vote des Budgets Supplémentaires 2025 des Budgets annexes Assainissement, SPANC, Eau

8 - Révision de l'autorisation d'engagement et de crédit de paiement dans le cadre de l'ANRU II (renouvellement urbain)

9 - Fiscalité directe - Vote des taux pour 2025

10 - Fixation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2025

11 - Participation du budget principal aux budgets annexes 2025

12 - Approbation des fonds de concours et des subventions d'équipement 2025

13 - Approbation des subventions et participations aux organismes privés et publics - Année 2025

14 - Attribution de subventions 2025 pour des événements sportifs de rayonnement régional ou national

15 - Répartition 2025 de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

16 - Fonds de concours aux communes de moins de 2 000 habitants - Bienville, Néry, Jonquières, Saint-Jean-aux-Bois, Saintines

17 - VENETTE - Fonds de concours à la commune pour la création d'un terrain de football synthétique

DEVELOPPEMENT DURABLE ET RISQUES MAJEURS

18 - Transfert de la compétence "Ruissellement" au profit de l'ARC

19 - Taxe « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) - Fixation de son montant pour l'année 2025

TRANSPORTS, MOBILITE ET GESTION DES VOIRIES

20 - Approbation du Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS) du bassin de mobilité Est de l'Oise

ADMINISTRATION

21 - Proposition de représentants de l'ARC - titulaire et suppléant, au sein du Comité local pour l'emploi

22 - Transfert des agents de la Ville de Compiègne dans le cadre du transfert du complexe piscine-patinoire de Mercières à l'ARC

23 - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade - Année 2025

24 - Modification du tableau des effectifs

25 - Compte rendu des décisions du Président et du Bureau communautaire

QUESTIONS DIVERSES